



Doc. 14847
10 avril 2019

Lessiveuses: faire face aux nouveaux défis de la lutte internationale contre la criminalité organisée, la corruption et le blanchiment de capitaux

Amendement¹ n° 6

déposé par la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme

Dans le projet de résolution, paragraphe 4, cinquième phrase, après les mots «avait enfreint les dispositions de son code de déontologie» insérer les mots suivants:

«et lui a infligé une amende record de 20 000 EUR. Transparency International Allemagne a porté plainte au pénal à la fois contre Mme Strenz et Eduard Lintner pour infraction de corruption d'un agent public».

1. 2019 - Deuxième partie de session

